

2018-0815



PREUVE DE DEPOT N° A-8-CTOHU695E

DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

Form fields containing: Soufflet Agriculture - Site de Gemozac, ROUTE DE PONS, LES GRANDS CHAMPS, 17260, GEMOZAC

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
• une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Ancien exploitant : SOUFFLET ATLANTIQUE

Date effective du changement d'exploitant : 01/07/2018

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : NON

Déclarant : SOUFFLET AGRICULTURE

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 03/10/2018

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : OUI

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.